

**Episode 1 : Réflexions de Roudy Grob (février 1984)**

**CHRONIQUE DU GROUPE DE RÉFLEXION**

# **Malaise écologiste**

Je vousune grande admiration aux militants de Greenpeace et à leur manière de s'opposer à la destruction industrielle et légale de la planète. D'une manière générale, je soutiens presque inconditionnellement les mouvements qui se consacrent à la protection de la nature, mais, je le dis tout net, certains écologistes commencent à m'agacer très sérieusement et le moment approche où, fermé à leurs arguments, je me détournerai d'un combat que, jusqu'à présent, j'estimais légitime.

Faut-il donc que toute cause sécrète ses Savonarole et ses Calvin ? Quelques succès électoraux auront suffi à faire naître des vocations sectaires et éclore les zélateurs extrémistes.

Au cours de ces vingt dernières années, une formidable prise de conscience a été provoquée par les appels des défenseurs de la nature et leur action a touché de très larges couches de la population. Nous avons, à cet égard, efficacement contribué à répandre leurs idées dans nos écoles; nul ne niera le rôle que nous avons joué en rendant les jeunes sensibles, parfois même de manière excessive, aux problèmes liés à la sauvegarde de notre environnement, de la nature en particulier.

C'est un travail de longue haleine qui a été entrepris, un travail qui n'est pas achevé, on s'en doute, et qui mérite toute notre attention. Il s'agit d'informer, d'inciter chacun à modifier progressivement ses habitudes, parfois en bousculant quelque peu l'ordre établi. D'appréciables résultats ont été ainsi obtenus, même si il faut bien en convenir, nous restons très éloignés d'une situation qu'on pourrait estimer tout à fait saine.

Il y a donc encore loin de la coupe aux lèvres, d'où l'impatience, probablement, de certains doctrinaires qui tentent de plus en plus fréquemment de substituer au lent travail de persuasion et de sensibilisation, la contrainte. La contrainte et la culpabilisation.

Il est évident qu'en matière de pollution, nous sommes tous coupables. Toute prise de conscience s'accompagne incontestablement d'une part de mauvaise conscience. Notre aptitude au changement, cependant, on l'a vu dans d'autres domaines, n'est pas telle que nous puissions radicalement renoncer à la plupart de nos habitudes du jour au lendemain; la dose de culpabilité que nous sommes capables de supporter n'est pas très élevée et celle que nous insufflons parfois à nos élèves peut se révéler nocive.

Une réalité que les écologistes de pointe semblent vouloir ignorer. En

vertu du « tout et tout de suite » qu'exigerait la situation très menacée de notre environnement, ils mettent tout en cause, nos loisirs, notre manière de vivre, nos moyens de transport... jamais satisfaits des efforts que nous avons déjà consentis, jugeant insuffisants ceux que nous sommes prêts à fournir. Le compromis n'est pas leur fait.

Nous sommes bien obligés d'élever, face à ce harcèlement continual, des barrières et d'établir un distinguo entre le tolérable et le souhaitable, et, parfois d'envoyer sur les roses les trop ardents zélateurs de la cause. Même les meilleurs amis peuvent devenir encombrants.

Mais sont-ils encore nos amis ceux qui, pour contourner nos réticences, entendent user de la contrainte légale, de la prescription, pour parvenir à leurs fins, et qui s'organisent pour ce faire en parti politique ?

Soit ! Il y a sans doute des mesures à prendre qui, pour sauvegarder l'intérêt général, écartent la prise en considération de priviléges trop particuliers. Cela peut se comprendre d'autant mieux que, très souvent, nous réagissons en reportant sur les autres la charge de faire les premiers pas. Le recours aux législateurs ne peut donc être exclu systématiquement dans la mesure où l'effort peut être inefficace s'il n'est pas partagé par tout le monde. Encore faut-il alors que la collectivité assume les inconvénients imposés aux minorités et offre des compensations suffisantes.

C'est là précisément que surgit mon malaise et mon agacement : la priorité absolue accordée à la protection de l'environnement, telle que la proclament certains écologistes, fait fi des intérêts qui ne sont pas les leurs. L'adhésion grandissante à leur cause induit leur intransigeance et la pression électorale qu'ils exercent pourrait conduire à certaines formes de démagogie politique et instaurer une nouvelle forme de totalitarisme.

Dès lors que les écologistes se sont groupés en parti, pouvons-nous continuer, comme nous l'avons fait jusqu'à présent, à sensibiliser des jeunes à ce qui devient une doctrine politique ? On le sait, l'école se doit de rester neutre à l'égard des partis. Les Verts, en choisissant la voie parlementaire pour imposer leurs vues, ont-ils pensé qu'ils nous mettaient dans une situation délicate ? Désormais, il nous sera difficile de continuer à sensibiliser nos élèves, au risque, peut-être, d'en faire des citoyens politiquement orientés.

Les fanatiques de tout poil m'ont toujours fait peur, surtout lorsqu'ils partent à l'assaut du pouvoir. Gardons-nous de généraliser et de mettre tout le monde dans le même sac, bien sûr. Quant à moi, certaines discussions récentes, certaines déclarations, le ton de quelques condamnations, m'ont mis sur mes gardes. La fin, fût-elle écologique, ne justifie pas tous les moyens.

*Roudy Grob*

## Episode 2 : Lettre de René Longet (mars 1984)

### Chronique du groupe de réflexion

# Malaise écologiste

## Réponse à Roudy Grob

par René Longet

Quelle n'a pas été ma déception en ayant la chronique de R. Grob dans « L'Éducateur » du 23 février, chronique dont j'avais appris à apprécier l'indépendance d'esprit et le sain jugement !

Pour R. Grob, les écologistes seraient, je cite, des impatients, des doctrinaires, des fanatiques, voire des totalitaires; leur mode d'action privilégié serait la contrainte morale (culpabilisation) et légale; rejettant toute idée de compromis, ils n'admettraient que leur propre vision des choses et rejettentraient en bloc tout notre mode de vie; pour surmonter le tout, ils aspireraient à voir leur mot à dire au sein de nos institutions politiques !

Je me demande ce que l'auteur sait du sujet dont il parle. Je serais curieux de savoir quel genre d'écologistes il fréquente ! Ce qui m'a surtout choqué, dans sa diatribe, et je le dis franchement, c'est son insupportable niveau de généralisation et d'amalgame.

J'aimerais, en ma double qualité de résident de la branche romande d'une organisation nationale de protection de l'environnement et de parlementaire qui bat sur ce thème (et sur d'autres qui

vous sont familiers !) depuis plus de dix ans (et aussi en tant qu'enseignant), répondre brièvement sur le fond.

### Sur le plan de la philosophie

Il convient de rappeler que l'écologisme n'est pas un label décerné par les responsables des associations, ni une marque enregistrée au bureau de la propriété intellectuelle. Se proclame écologiste qui le veut bien. Mais, de grâce, ne confondons pas n'importe quel zélateur inspiré et sectaire (cela existe, R. Grob a raison de le dire) avec les programmes publiés par les grandes organisations de protection de l'environnement qui ont pignon sur rue !

Esquissés en quelques traits, les principes qui guident notre action peuvent être résumés comme suit :

- L'écologie n'est pas une doctrine, mais un état d'esprit ;
- cet état d'esprit vise à ce qu'existent entre les hommes et leur support naturel des équilibres tels qu'ils permettent l'épanouissement de tous les hommes ;
- cette exigence, fruit de l'éthique humaniste la plus élémentaire, et à laquelle R. Grob adhère certainement, nous conduit automatiquement, si nous gardons les yeux

ouverts, à critiquer les comportements économiques actuels et les critères de décisions qui règnent dans le système économique. En effet, les coûts sociaux ne sont que très insuffisamment pris en compte, ce qui fausse totalement la rationalité économique. Quand on mise sur les sources d'énergie non renouvelables et polluantes, parce qu'à court terme elles coûtent moins cher, on nous enfonce dans l'impasse du pétrole et du nucléaire; quand on considère l'air et l'eau comme des non-valeurs économiques, on programme la mort du Léman et des forêts.

— En ce sens, en effet, l'écologie est partout, comme l'est l'économie. Il n'y a pas matière à s'en offusquer; c'est au contraire être complètement irréaliste que de le nier (ou de reprocher aux écologistes de dire ce qui est).

## Sur le plan de l'action

Si R. Grob avait pris la peine de se référer à ce que publient nos organisations, ou s'il avait simplement pris la peine de fonder sa critique sur des extraits de ces publications, il n'aurait pas pu qualifier comme il l'a fait les méthodes d'action des écologistes. Les mouvements écologistes sont parfaitement démocrates, et condamnent, comme R. Grob d'ailleurs, la pédagogie de la contrainte et de la culpabilisation. Nous essayons simplement de contribuer à l'information de la population sur les éléments objectifs qui nous paraissent dignes d'intérêt pour elle et pour les choix qu'elle est appelée à faire, dans sa vie de tous les jours ou dans l'isoloir, et d'expliquer à quelles conditions il est, en l'état actuel de nos connaissances, possible de sauvegarder à plus long terme ce qui fait l'essentiel de notre raison d'être hommes. A lire R. Grob, on dirait que les écologistes aspirent à régner par ukases, alors que toute notre action est fondée sur l'utilisation des droits démocratiques par la population.

Quant à nous reprocher de faire de la politique, mon cher Roudy Grob, cela prête à sourire, quand on connaît les positions politiques, au sens large, des organisations professionnelles d'enseignants (qui font de la politique comme M. Jourdain faisait de la prose) et qui se sont battues avec courage pour que leur soit reconnu le droit d'affirmer une réflexion sur les implications sociales de la tâche du pédagogue — organisations qui sont par ailleurs bien contentes de disposer de relais parlementaires. Alors ne reprochez pas aux autres ce que vous faites, fort légitimement, vous-mêmes.

Au surplus, il y a des écologistes dans tous les partis, et leur rayonnement dépasse largement celui des Verts. Très conscient, quant à moi, de l'importance de la justice sociale dans la nouvelle donne économique que les exigences écologiques imposent, je ne suis pas pour rien élu du PS...

J'ajoute que ma déception du jeudi s'est encore accrue le vendredi, quand j'ouvris «Entreprise», le journal des patrons romands (ex-Ordre professionnel). Je pus en effet constater que vous aviez précisément choisi le moment où enfin la presse patronale joint sa voix au concert de ceux qui demandent l'interdiction des phosphates dans les lessives et où elle déclare dépassée l'opposition écologie-économie, pour prendre quant à vous vos distances.

A toute chose «malheur» est bon. J'espère que cette petite polémique, qui n'entame en rien l'estime que j'ai pour R. Grob, et que je préfère claire et nette, dussé-je choquer, permettra à l'ensemble de la profession, que je sais très soucieuse de l'avenir de nos jeunes, de mieux apprécier la portée d'un débat fondamental et de déboucher sur des formes concrètes et positives de collaboration.

Pour ma part, j'y suis toujours prêt.

*René Longet  
Président de l'Institut suisse de la vie  
Conseiller national  
Enseignant*

## Episode 3 : Réponse de Roudy Grob (mars 1984)

L'écologie est un sujet à tiroirs et susceptible de donner lieu à d'intéressantes polémiques. La lettre de René Longet a relancé notre réflexion. Il nous a paru important de prolonger quelque peu le débat tout en le souhaitant ouvert à d'autres réactions.

*La rédaction*

### Malaise écologiste (II)

#### Précisions

Par Roudy Grob

Traiter de l'écologie, surtout en n'allant pas tout à fait dans le sens du courant, c'était, à n'en pas douter, s'exposer aux réactions. Celle de René Longet m'amène à préciser ma pensée et à mieux cerner mes réserves.

Je me déclarerai tout d'abord en accord avec lui à propos de la partie «philosophique» de sa réponse et si on veut bien se reporter à ce que j'avais écrit, on admettra certainement qu'il n'y a guère matière à dispute à ce sujet.

En revanche, c'est bien l'aspect politique de la question qui fait problème et, à ce point de vue, je ne suis pas rassuré.

#### Par le petit bout de la lorgnette ?

Il me faut donc être plus précis et peut-être partir d'un exemple que je considère comme significatif, même s'il peut paraître d'une importance dérisoire comparé à d'autres aspects de notre vie quotidienne. Il s'agit de la décision du Conseil national d'élever l'âge du permis pour cyclomoteurs de 14 à 16 ans.

J'ai déjà eu l'occasion de dire ce que je pensais des conditions dans lesquelles ce vote s'est effectué. Je n'y reviendrai que pour évoquer les arguments avancés. Ni les risques d'accidents qui n'ont pas été statistiquement établis, ni les préoccupations sociales qui ont été évoquées, mais qui ne résistent pas à l'examen critique, n'ont prévalu en fin de compte. En revanche, il suffisait d'inscrire cette mesure dans le cadre de la lutte contre la pollution pour rallier une majorité de parlementaires; plus besoin d'études, d'analyses, de comparaisons ! Toute décision supposée contribuer, aussi peu que ce soit, à diminuer les nuisances, échappe ipso facto à l'examen critique à moins de se heurter à de très puissants intérêts.

Il y a cible et cible et certaines d'entre elles ont le pouvoir de réunir, toute barrières partisanes abolies, les suffrages de ceux qui veulent profiter de la vague écologique.

## Contrainte

René Longet nie la contrainte à laquelle peut mener le mouvement (je ne parle pas ici de Mouvement en tant qu'organisation) écologiste. Il évoque le caractère démocratique des associations qui le soutiennent. Soit, je n'ai pas très bien suivi toute la procédure qui a amené certains cantons suisses-alémaniques à interdire purement et simplement toute manifestation sportive motorisée. Il est possible qu'elle ait été tout à fait démocratique. Il est probable aussi qu'un vote populaire ratifierait une telle décision : il y a des minorités qui ne font pas le poids.

A-t-on demandé leur avis aux jeunes trialistes, aux passionnés du motocross ? Qu'auraient valu leurs arguments face à

la pression que peuvent exercer le mouvement écologiste ? Ukase, en l'occurrence est-il un mot trop fort ? Quant à moi, j'aurais préféré que soient recherchées des solutions conciliant les intérêts des uns et des autres. Elles existent, on les a bien trouvées ailleurs.

## Des efforts partagés

L'exemple des phosphates dont l'interdiction rencontre enfin l'approbation des instances patronales — et la mienne, soit dit en passant — est d'une autre nature. L'effort demandé touche tout le monde ; chacun, pour le bien de tous, est appelé à payer, peu ou prou, la pureté de nos eaux. Rien à voir avec d'autres mesures décidées par la majorité, mais dont les minorités seules — des minorités souvent bien inoffensives — ont à supporter les inconvénients.

Les efforts consentis par la collectivité, tel le remplacement des produits phosphatés, sont importants et nul ne nierait qu'ils sont dans la plupart des cas efficaces. Encore faut-il qu'ils soient déterminés avec soin et déployés à bon escient.

Je me garderai, pour l'instant, encore mal informé, de prendre position à l'égard des limitations de vitesse qui certainement seront imposées aux usagers de la route. Il aura suffi de la maladie des forêts helvétiques pour emporter la décision encore que la relation de cause à effet soit loin d'être établie ; ce que la crise de l'énergie, ce que les statistiques des accidents n'ont pas réussi, l'exploitation d'une menace sur nos forêts y est parvenue en quelques semaines. L'efficacité de ces limitations est-elle vraiment garantie ?

## Science et/ou état d'esprit

L'écologie — état d'esprit disait R. Longet — se veut science : science qui étudie les rapports des êtres vivants avec leur milieu naturel. N'est pas scientifique, à mon sens, une stratégie qui joue des peurs des hommes, qui égare la connaissance pour forcer les décisions.

La science, nous le savons, n'est pas neutre. Qu'elle soit mise au service de certaines causes, qu'elle soit exploitée par les personnes politiques est tout à fait légitime. Il serait même souhaitable qu'elle les inspire plus souvent.

Mais, il me paraît gênant de la voir amalgamée à un parti même si, comme c'est le cas pour l'écologie, elle peut, en effet, conduire à des conclusions et des stratégies politiques spécifiques.

Qu'on soit donc clair : cela ne me dérange pas que des députés défendent des arguments inspirés par les mouvements écologistes, ni même que des porte-parole de ces mouvements se fassent élire.

Mon doute, très sérieux, commence quand je les vois se constituer en parti, même si constitutionnellement c'est leur droit le plus absolu.

Cela étant, je me vois contraint de repenser mon action d'enseignant de manière à ne plus faire le jeu de ce type de parti. Je me rends compte que ces dernières années, j'avais dépassé quelque peu le stade de l'information et de l'objectivité scientifique.

Je serai certainement amené à évoquer avec mes élèves le déclin des forêts ; je serai obligé de dire que je ne sais rien de ses causes et que je ne comprends pas, comme d'ailleurs Robert Hainard, pourquoi les grands sapins du centre de Zurich sont en pleine santé alors que ceux des Grisons sont pour la plupart très malades.

*Roudy Grob*